

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : octobre-novembre-décembre 2023



Actualités

Repas des aînés	p.2 et 6
Déploiement de la fibre	p.5
Sécheresse - maisons fissurées	p.6
Concours des maisons fleuries	p.9

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Point sur les travaux	p.2
Compte-rendus de conseil municipal	p.4
Renouvellement du Conseil des Jeunes	p.9

Vivre à Cheverny

Rencensement	p.2
Aides à l'amélioration des logements	p.3
Club des seniors	p.9
A vos agendas	p.10

Les vendanges sont terminées, notre village retrouve son habituelle activité, avec des habitants et des touristes qui parcourent avec quiétude notre territoire.

La fête des vendanges, qui a été l'occasion de commémorer les 30 ans de l'AOC, a permis de tester avec succès l'espace polyvalent, qui n'est pas encore pleinement opérationnel mais qui augure un bel usage.

Nous sommes déjà à mi-mandat et vers le dernier tiers de cette année 2023, l'occasion de faire un point d'étape et d'aborder quelques sujets pour mieux se préparer à l'hiver.

Une réunion publique consacrée à la présentation des actions menées mais aussi à celles en cours, dont le projet d'éco quartier, sera proposée le jeudi 16 novembre.

Vous constaterez que les activités de la commune sont toujours aussi diverses et dynamiques et que nos administrés sont souvent au rendez-vous.

Vous noterez l'ouverture d'un nouveau commerce, « La cour des Rois » qui a su profiter de notre belle saison touristique.

Le Conseil Départemental renouvelle son offre de visite gratuite de châteaux pour les Loir-et-Chériens à Amboise, Châteaudun et Fougères.

Nous rappelons plusieurs rendez-vous, un concert de la Notina, « La magie de l'automne au château », plusieurs concours de belote et autres activités, enfin les vœux du maire au Domaine de la Porte Dorée.

Mais l'essentiel soulignant la généreuse implication de la plupart d'entre vous qui fait de notre commune un village énergique et accueillant.

Ce journal traduit un peu cet état d'esprit, toute l'équipe municipale en est fière et vous en remercie.

Bonne lecture à tous.

Lionella Gallard

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78
www.mairie-cheverny.com mairie.cheverny@orange.fr

Etat civil

NAISSANCES

25 juin

Foucault, Marie, Donat, Pierre
AYACHE

21 juillet

Rosalie, Laïholine **PEREIRA**

6 septembre

Aliénor, Alice, Amélie **GAUTHIER**

DECES

30 août

Elisabeth, Micheline **HEMERY** née
GIRARD

MARIAGES

13 septembre

Jeanne, Cécile, Marie **FONTAINE** et
Nicolas, Julien **SÉJOURNÉ**

Recensement

Du 18 janvier au 17 février 2024 aura lieu le recensement de notre population. Mme Francine CLÉMENT, maire-adjoint, a été désignée coordonnateur communal et ont été nommées agents recenseurs :

- ◆ Mme Pascaline BLAISE,
- ◆ Mme Marie-Noëlle DIEVART
- ◆ Mme Claude LECARPENTIER.

Elles se rendront à votre domicile pour vous aider, si besoin, à remplir les formulaires de recensement.



Réunion publique

Le 16 novembre - 19 h
bilan mi-mandat

Une réunion publique consacrée à la présentation des actions menées mais aussi à celles en cours, sera organisée le jeudi 16 novembre à 19 h à la salle des fêtes de Cheverny.

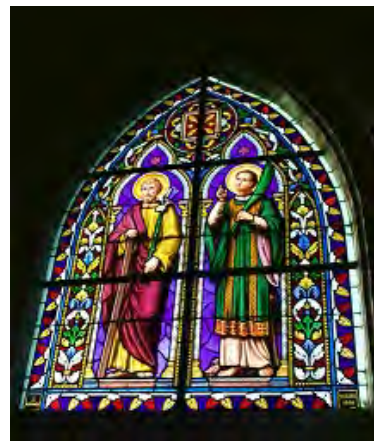
Ce sera aussi l'occasion de vous présenter l'état d'avancement du projet d'éco-quartier et répondre à vos interrogations.

Réparation des dégâts consécutifs à la grêle de juin 2022

Suite à l'orage de grêle du 19 juin 2022, certains bâtiments ont été réparés mais tout n'est pas terminé car l'entreprise Girardeau a été extrêmement sollicitée. Le changement des tuiles des logements de l'avenue du château, de la boulangerie, la cour aux crêpes, la salle des fêtes et les logements, le mur du cimetière et les toilettes publiques est achevé.

Les vitraux de l'Église ont également été réparés par une entreprise spécialisée.

Le montant total de ces travaux s'élève à 8 413,18 € TTC qui seront remboursés en partie par les assurances de la commune.



Restauration des statues détériorées dans l'église



Le 16 janvier 2023, des statues ont été dérobées dans plusieurs églises dont celle de Cheverny et certaines dégradées dans le transport.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie, le suspect appréhendé et le

dossier est en cours d'instruction auprès du tribunal de Blois.

En ce qui concerne l'église de Cheverny, trois statues ont été dérobées : St Antoine, Jésus de Prague et Ste-Thérèse. Ces deux dernières ont subi des dégradations mineures tandis que celle de St-Antoine nécessite une restauration complète car les dommages sont importants.



Mme Bienvenu spécialiste en restauration d'œuvre a été missionnée pour remettre en état ces statues pour 4 814 € HT, avec une prise en charge par l'assurance complétée d'une aide du Conseil Départemental.

La restauration devrait être terminée en fin d'année.

Aménagement de l'espace polyvalent

Après une interruption estivale les travaux ont repris. Les plantations et l'engazonnement sont pratiquement terminés

Des aménagements complémentaires sont envisagés afin de faciliter la circulation piétonne ainsi qu'une meilleure infiltration des eaux pluviales sur le site.

Le chantier sera terminé à la fin d'année et une inauguration prévue au printemps.

Une réflexion est en cours, une fois les travaux terminés, pour sécuriser la circulation route du bûcher en la rendant en sens unique, avec des aménagements adaptés aux circulations douces, à partir de la nouvelle voie jusqu'à la rue du chêne des dames.

Repas ou colis de nos aînés

Vous avez 70 ans et plus et résidez à Cheverny, la municipalité a le plaisir de vous inviter au restaurant du golf « la Rousselière » le mardi 12 décembre 2023 à midi.

Âgé(e) de 70 ans et plus, résidant à Cheverny, le repas vous est offert.

Vous pouvez, bien sûr venir accompagné(e).

Les tarifs sont les suivants :

- * de 65 à 69 ans résidant à Cheverny : 17,50 €
- * moins de 65 ans résidant à Cheverny : 35 €
- * résidant hors commune quel que soit l'âge : 35 € .

Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas assister au repas, nous vous offrons un colis gourmand qui sera distribué par les élus entre le 10 et le 22 décembre 2023. Si vous êtes absent, vous devrez venir le chercher à la mairie avant le 15 février 2024.

Quel que soit votre choix, nous vous remercions de bien vouloir retourner ou déposer à la mairie, le coupon joint à ce bulletin avant le 22 octobre 2023.

Aides à l'amélioration des logements

Les enjeux de l'amélioration de l'habitat sont multiples : environnementaux, urbains, économiques et sociaux. Face à ces défis, différentes structures se mobilisent pour vous accompagner dans votre projet de rénovation de votre logement, d'amélioration de la performance énergétique ou d'adaptation de son logement pour le sécuriser et pouvoir y vivre longtemps en toute autonomie.

Aide d'Agglopolys avec le dispositif Rénov'Habitat.

Ce dispositif informe et accompagne les propriétaires et, sous certaines conditions, les locataires et les co-propriétaires, à optimiser leurs projets de travaux et à bénéficier de toutes les aides financières existantes.

Rénov'HABITAT apporte une réponse globale et neutre : conseils techniques personnalisés et gratuits, aides financières, appui administratif dans les travaux.

Contactez le conseiller Rénov'Habitat au 02 54 56 49 99
ou sur renov-habitat@agglopolys.fr
pour toutes questions liées à votre projet et sur les différents aides financières.

Aides de l'Etat

Afin de faciliter votre projet de rénovation énergétique, un site internet unique : france-renov.gouv.fr.

Ce service a comme objectif de vous informer, vous orienter et d'accompagner les ménages dans leur démarche de rénovation énergétique.

Habiter Facile et Ma Prime Rénov'Sérénité

Ces deux aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) accompagnent les ménages à faibles revenus dans leurs projets d'amélioration du logement. Votre demande de subvention doit se faire impérativement avant le début des travaux.

Si vous devez adapter votre logement pour cause de handicap ou de vieillissement, vous pouvez bénéficier de l'aide Habiter Facile.

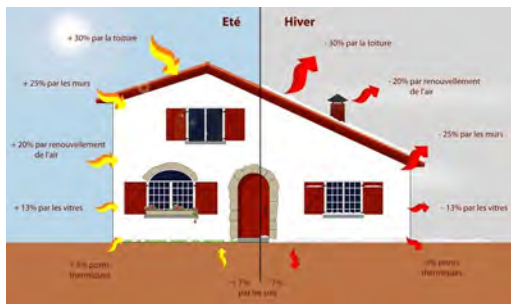
Ma Prime Rénov' Sérénité sera sollicitée pour les projets de rénovation énergétique de votre logement.

Attention, ces aides de l'Anah sont attribuées sous conditions de ressources et destinées aux propriétaires modestes et très modestes. Vous devez occuper votre logement au titre de résidence principale pendant 6 ans et celui-ci doit être achevé depuis plus de 15 ans.

Plus d'infos sur : monprojet.anah.gouv.fr

Nouveau !

Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une solution de financement pour vos travaux de rénovation énergétique par l'organisme Centre Val de Loire Énergies.



Aides du conseil départemental

Pour aider les foyers les plus modestes à améliorer le confort thermique de leur logement, le conseil départemental soutient les personnes à faible revenu qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique mais aussi d'adaptation à la perte d'autonomie.

Aide à la rénovation énergétique

Du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024, la collectivité met en place une aide complémentaire à Ma Prime Rénov'Sérénité. Sont éligibles les travaux d'amélioration des performances énergétiques du logement, comme l'isolation des combles ou le changement de mode de chauffage. Pourront bénéficier de ce dispositif les propriétaires occupants aux ressources très modestes, selon le barème de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), et percevant l'aide Ma Prime Rénov'Sérénité.

ATTENTION :

Validité de l'offre : 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le début du dépôt de la demande d'aide.

Les travaux devront être achevés dans un délai maximum de 36 mois à compter de la notification de l'aide.

Ces aides sont cumulables avec les aides d'Agglopolys et de certaines caisses de retraite.

Adaptation du logement au vieillissement

Le conseil départemental aide les personnes à faible revenu à réaliser des travaux d'adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie, au travers d'un accompagnement individualisé : diagnostic gratuit du domicile, vérification des devis, montage des dossiers d'aides financières...

L'aide de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) Habiter Facile est cumulable avec les aides locales du Département et d'Agglopolys.

En pratique!

Pour la rénovation énergétique,

consulter le site :

<https://www.departement41.fr/services-en-ligne/etre-accompagne/insertion-habitat/aide-a-la-renovation-energetique/>

Pour l'adaptation du logement au vieillissement ,

contacter une conseillère autonomie

☎ 02 54 58 43 79,

✉ vivre.autonome41@departement41.fr

Accompagnement individuel

Tous les Vendredis
En mairie de Cheverny

Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



ATTENTION !

Les ateliers sont désormais
le vendredi
Sans inscription

Ateliers collectifs

Vendredi 20 octobre

Entraînement, exercices : la petite maintenance pc et smartphone.

Vendredi 10 novembre

Guide d'achat du matériel informatique. Les points de vigilance, sur quels critères faire votre choix...

Vendredi 24 novembre

Apprendre à sécuriser son équipement : Antivirus, antimalware, bloqueur de publicité et mots de passe.

Vendredi 8 décembre

E-mails - fonctions avancées : signature, message d'absence, gestion des contacts...

Vendredi 22 décembre

Smartphone : découverte des applications Android 2^{ème} partie

Horaires et infos

Les vendredis de 14h30 à 16h30

Salle du conseil - Mairie

Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Entrée libre sans inscription

Conseil municipal du 3 juillet 2023

ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires – projet éco-quartier – présentation de l'étude financière

Les agences EY et B4 représentés par Messieurs Trémouille et Bensiam présentent le projet financier du futur éco-quartier et les 3 types de portage possible SEMOP, Régie ou Concession.

Espace polyvalent

- Validation de l'avenant 2 du lot 1 VRD – BSTP moins valeur de 49 800 € pour abandon du chemin piéton sur le bord de la route du Bucher (en faveur d'un cheminement à l'intérieur de l'espace polyvalent) et l'empierrement de l'avenant 1
- Validation de l'avenant 3 du lot VRD – BSTP pour préparation des sols d'un montant de 49 790 €
- Validation de la sous-traitance du lot 1 VRD – BSTP pour la réalisation des travaux d'enrobé par l'entreprise TPPL (Travaux Publics des Pays de la Loire) située dans l'Indre et Loire

Conseiller numérique

Signature du contrat de service commun du conseiller numérique pour une durée de 3 ans, suite à l'avis favorable du Comité Social Technique.

Agglopolys

Remise du rapport d'activité 2022 à chacun des membres du conseil municipal.

Remboursement des frais de transport de Mme Dazin Thérèse

Mme Dazin a participé à une réunion éco-quartier à Paris, et elle a réglé la somme de 58,20 € qui lui sera remboursée.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) – recensement

Mme Clément Francine, maire-adjoint, désignée coordonnateur communal et Mme Delphine Feuillo, agent administratif, suppléante.

Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Commission de révision des listes électorales

Nomination de Mme Michelle DILAJ et Mme Catherine GUI-NEBERT représentantes du Tribunal d'Instance. Les autres membres sont renouvelés.

Festival des arts de la rue – présentation du programme

16^{ème} festival Echo du Caquetoire du 4 au 6 août ayant une thématique liée à « Femme »

Le programme est joint au bulletin municipal.

Questions diverses

- Travaux de gros oeuvre de l'espace polyvalent pratiquement terminés. L'engazonnement et la signalétique sont prévus à partir du 3 septembre.
- Fouilles archéologiques terminées sur le site du futur éco-quartier. Le rapport sera fourni fin août.
- Chantier participatif pour réfection du mur devant la mairie achevé.
- Remerciement pour le rassemblement des habitants et d'une adjointe au maire le lundi 3 juillet à 12h à l'invitation de l'AMF et l'AMRF suite aux événements nationaux.

- Trophée du centenaire de l'ESCCC remis à la commune de Cheverny
- Coupure d'électricité mercredi 12 juillet de 7 h à 10 h.

Agenda

- Toutes les manifestations et festivités sont indiquées sur le bulletin municipal.

Parole aux élus

- Charles-Antoine de Vibraye remercie la commune et principalement Mme le Maire pour la participation à l'organisation du mariage de sa fille Isaure.
- Thérèse Dazin rend compte de la réunion à laquelle elle a participé à Paris avec le Club écoquartier.

Parole au public

- Mme Marinette Rilly informe que le club des seniors visitera l'Assemblée nationale le 20 septembre et propose des places en cas de bus incomplet. Elle souhaite également la présence d'un élu communal.

Conseil municipal du 4 septembre 2023

Règlement Intercommunal de la collecte des déchets

Le conseil municipal valide le nouveau règlement à la majorité.

Espace Polyvalent - Entreprise BSTP – Lot 1 – VRD

- Avenant à l'entreprise TPPL – travaux d'enrobés – de 78 360 € au lieu de 80 000 € initialement prévu.
- Autorisation de sous-traitance à l'entreprise Soligne pour le marquage au sol, sans modification du montant du marché initial.

Maison France Services

Nouvelle délibération rendant caduque celle de février 2022 afin de supprimer la part communale en contrepartie de la mise à disposition gracieuse du conseiller numérique à la commune de Cour-Cheverny.

CUMA (Coopérative d'utilisation de matériels agricoles)

Virement de crédit en investissement pour le règlement des parts sociales de 1 350 € pour la mise à disposition d'un tracteur avec chargeur.

Poumon Vert – convention LPO

Renouvellement de la convention LPO du lavoir et nouvelle convention LPO pour le site du « Poumon Vert » place de l'église.

Écho du Caquetoire

Validation du bilan du festival 2023 avec une participation communale de 4 694,80 €.

Accord pour l'organisation du festival 2024 et demandes de subventions publiques et privées.

Action culturelle

Demande de subvention dans le cadre de « Festillésime » pour deux spectacles en 2024.

Eco-Quartier – accompagnement CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise des Risques sur l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)

Demande de devis pour l'accompagnement technique du CEREMA et demande de subvention auprès du « Fonds Vert ».

Point sur la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Par arrêté du 21/07/2023 du ministère de l'Intérieur, la commune de Cheverny n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains pour l'année 2022 et qui ont provoqué (ou amplifié) des fissures sur les habitations. Si le critère d'aléa argileux a été reconnu à 94.8 %, l'aléa sécheresse a été rejeté au motif que la pluviométrie avait été suffisante pour 2022. La commune a déposé un recours gracieux auprès du Ministre de l'intérieur dont les services gèrent ce dossier. Une copie a été adressée à M. Marc Fesneau, Ministre de l'agriculture ainsi qu'à Mathilde Desjonquères, Députée de notre circonscription.

Pour l'année 2023, il convient de redéposer une demande.

En effet, une ordonnance a été adoptée le 8 février dernier, relative à la prise en charge des conséquences des désordres causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cette ordonnance permet donc de ne plus prendre en compte

seulement l'intensité anormale d'un phénomène naturel (sécheresse et pluie) mais également la répétition de phénomènes naturels : cela devrait permettre de mieux prendre en compte le caractère lent et progressif du phénomène de sécheresse/réhydratation des sols dans le cadre du régime des catastrophes naturelles et donc une meilleure prise en charge des conséquences dommageables de la rétractation des sols argileux.

Modalités pratiques :

Il suffit d'envoyer un courrier à la mairie accompagné de photos attestant de la présence de fissures. Un modèle de courrier est disponible en mairie. Pensez à faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et envoyez-lui une copie du courrier déposé en mairie.

Pour les dossiers déposés en 2022, si les fissures sont identiques il suffit de déposer un nouveau courrier.

Les dossiers doivent être déposés impérativement avant le 17 novembre dernier délai.

✂

MAIRIE
DE
CHEVERNY



PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS

REPAS OU COLIS DE FIN D'ANNÉE

NOM : Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

Mel :

Pour le conjoint âgé de 70 ans et plus :

NOM : Prénom :

Je m'inscris au repas du mardi 12 décembre 2023

Repas gratuit (Chevernois de 70 ans et plus)

Repas à 17,50 € (Chevernois de 65 ans à 69 ans) x 17,50 € =€

Repas à 35 € (accompagnant de moins de 65 ans) x 35,00 € = €

Repas à 35 € (accompagnant extérieur à la commune)x 35,00 € =..... €

Je préfère un colis .

Les colis seront distribués par les élus. En cas d'absence vous pourrez retirer votre colis en mairie jusqu'au 15 février 2024

Je ne souhaite ni colis, ni assister au repas.

avant le 22 octobre:

Retourner le coupon en mairie ou s'inscrire par téléphone : 02 54 79 97 78 ou par mail : mairie.cheverny@orange.fr

Atelier communal – installation d’une cuve de récupération des eaux de pluie

Sollicitation d’une subvention auprès de l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne pour l’installation d’une cuve de récupération des eaux de pluie de 20 m³ aux ateliers communaux et demande de devis.

Affaires diverses

- Mme le Maire félicite les organisateurs, bénévoles et partenaires de la Fête des Vendanges qui fut une grande réussite.
- Mme Le Coquen, institutrice de l’école Paul Renouard remercie la commune pour sa participation financière à l’organisation d’une classe de découverte.
- Les «petites randos» remercient la commune pour son accueil.
- L’analyse d’eau de la commune effectuée par l’ARS est conforme aux exigences en vigueur.
- Coupures d’électricité en septembre sur la commune, l’information est sur Panneau-Pocket, le site internet et affichée sur la porte de la mairie.
- Le conseiller numérique organisera ses ateliers le vendredi après-midi au lieu du mercredi.
- Enquête INSEE sur l’évolution des loyers du 27 septembre au 21 octobre.
- Gratuité des châteaux de Chateaudun, Fougères sur Bièvre et Amboise par le Conseil départemental du 23 septembre au 22 octobre sur inscription préalable.

Parole aux élus

- Charles-Antoine de Vibraye
 - * s’interroge sur la recrudescence estivale des cambriolages et la vidéo surveillance.
Madame le Maire l’informe qu’il n’y a pas eu de cambriolages durant l’été à Cheverny et que le dispositif « Participation Citoyenne » prouve son efficacité.
 - * informe que lors de l’orage violent du 24 août, il a été contraint de fermer le domaine par mesure de sécurité et que cette décision n’a pas été facile à faire comprendre aux visiteurs.
- Catherine Desouches-Gangeon
 - * demande où en est le déploiement de fibre. Mme le Maire l’informe que le nouveau directeur d’Orange s’engage à ce que le plus d’habitants possibles soient raccordés en 2023/2024 .

- * prévient du manque d’information sur l’augmentation des taux d’imposition par les médias quant aux marges de manœuvres des collectivités notamment en ce qui concerne la taxe d’habitation des résidences secondaires.

- Alain Guillot s’inquiète de l’augmentation des accidents de vélos sur l’avenue du Château.
Réponse de Mme le Maire :
 - * Les accidents surviennent car les cyclistes tentent de monter sur les trottoirs ce qui est formellement interdit dans le cadre de la réglementation.
 - * La commune a financé une piste cyclable qui permet aux cyclistes de circuler en toute sécurité route de Romorantin.
 - * Le Pays des Châteaux en charge de la signalétique va procéder à un marquage au sol plus voyant pour mieux signaler cette piste cyclable.
- Marthe Vivant demande
 - * où le conseil des jeunes va se réunir un mercredi/mois puisque la salle annexe sera utilisée chaque mercredi. Mme le Maire lui propose la salle du conseil.
 - * s’il serait possible de prévoir une étape équestre sur le site de distillerie qui se trouve sur le circuit Dartagnan ? Un dossier est à élaborer et à transmettre au Conseil Départemental.

Parole au public

- M. Maréchal informe la municipalité qu’il n’a plus de connexion internet ni de téléphone fixe depuis plusieurs jours et que personne ne peut le renseigner chez Orange de l’évolution de l’intervention de réparation. La mairie va contacter Orange.
- Mme Rilly nous informe qu’il reste 7/8 places pour la visite de l’Assemblée Nationale le 20 septembre organisée par le club des séniors.

Le conseil municipal se tient habituellement le 1^{er} lundi du mois à 19h en mairie

Prochains conseils

Lundi 6 novembre

Lundi 8 janvier

Lundi 4 décembre

Lundi 5 février

Ouverture d'un nouveau restaurant

Un nouveau restaurant « la Cour des rois » a ouvert ses portes à Cheverny. L’équipe vous accueille du mercredi au dimanche de 11h30 à 14h30 et de 19h à 22h.

Cuisine traditionnelle contemporaine confectionnée avec des produits régionaux.

Pensez à réserver :

La Cour des Rois
7, Rue du Chêne des Dames
41700 Cheverny
09.71.24.75.97



NOUVEAU

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement à Cheverny ? Vous envisagez l'achat d'un bien ? Vous souhaitez connaître le règlement d'urbanisme ou le zonage du secteur ?

Tous les documents sont accessibles sur le site d'Agglopolys et sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Une permanence sera assurée par les élus un samedi matin par mois pour examiner avec vous votre projet avant l'engagement des démarches officielles. Ces permanences se tiendront en mairie sur RDV :

Les prochaines dates

• en 2023 :

21 octobre, 18 novembre, 9 décembre .

• en 2024 :

13 janvier, 17 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 15 juin et 13 juillet.

Le CAUE est à la disposition des particuliers pour toute question liée à la construction ou l'amélioration de leur cadre de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, d'une résidence secondaire ou d'un lieu à usage professionnel. Il dispense un conseil gratuit au particulier.

L'intérêt d'un échange avec un conseiller du CAUE est de vérifier le cadre légal du projet et d'étoffer la réflexion avant la mise en œuvre du projet avec des conseils, des avis, des idées.

Tél. 02 54 51 56 50

du lundi au vendredi – de 9h à 12h30
contact@caue41.fr

Conseil des jeunes

Cette année 23/24 le conseil des jeunes organise un concours photo avec comme thème "Cheverny au fil des saisons". Les photos sont à envoyer à l'adresse suivante :
mvivantcheverny@gmail.com

Plus d'informations dans le prochain numéro des Échos de Cheverny



La saison hivernale approche... ayez les bons réflexes !

Entretien des ponceaux

Ces petits ponts que l'on appelle «ponceaux» qui vous permettent d'accéder à votre propriété, jardin, maison, sont votre propriété.

Vous en avez donc la charge de l'entretien. Avant l'hiver et les pluies, vérifiez qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux.

Recyclez vos déchets verts à domicile : optez pour le broyage

Le brûlage des déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux d'entretien du jardin seront l'occasion d'emprunter un broyeur !

Agglopolys met gratuitement à disposition des habitants des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu comme substrat au compost (apport de ma-

tière sèche), au paillage des plantations. Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles en fonction des travaux à effectuer.

Ce prêt gratuit, sous conditions et sur RDV, est de 24h sauf pour les emprunts pour le week-end avec réservation au moins 2 semaines à l'avance.

Renseignements et prise de RDV

02 54 58 57 57

Gratuité de l'abonnement aux bibliothèques d'Agglopolys

Depuis le 1er septembre 2023, l'abonnement valable dans les trois bibliothèques du réseau (Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, médiathèque de Veuzain-sur-Loire) devient gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence et son âge.

Il vous permet d'emprunter pour 4 semaines 15 imprimés (livres, presse, partitions), 1 liseuse, 10 CD/vinyles, 7 DVD, 2 jeux vidéo.

L'abonnement vous donne également accès à



de nombreuses ressources numériques en ligne (à domicile et sur place) : cinéma avec la Médiathèque numérique, livres numériques et audio numériques, presse en ligne, autoformation avec

Tout apprendre (code de la route, soutien scolaire, bureautique, musique, loisirs créatifs, etc)

Les bibliothèques proposent aussi d'espaces publics numériques (EPN) et WIFI, ateliers sur l'informatique et le numérique au quotidien, jeux vidéo pour jouer sur place, médiation animale avec Plume, chien d'accompagnement social, une programmation riche et variée pour tous

Vous pouvez vous abonner à n'importe quel moment de l'année pour un an. Il suffit de remplir le formulaire d'abonnement et de présenter une pièce d'identité (Pour les mineurs, présentation aussi d'une pièce d'identité du parent et une autorisation parentale). Des formules d'abonnement à usage collectif ou professionnel sont proposées. Renseignez-vous auprès des bibliothèques.

Voyages scolaires et linguistiques

La participation de la commune aux voyages scolaires est toujours d'actualité ! Elle est versée sur demande, à l'issue du voyage,

avec justificatifs à l'appui. La participation communale s'élève à 50 €/enfant/an.

Impact du changement d'heure sur notre sécurité...



Le changement d'heure d'hiver 2023 est programmé **dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre 2023.**

La France gagnera alors artificiellement une heure de sommeil **pour perdre une heure de lumière** naturelle le soir venu.

Cette baisse de la luminosité génère un pic de plus de **50% d'accidents** de piétons en début de soirée. Restons vigilants.

Pensez à rendre vos enfants visibles sur le chemin de l'école (source www.securite-routiere.gouv.fr). Pour cela, munissez son sac à dos de bandes réfléchissantes et habillez-le de vêtements de couleurs claires, ou d'un gilet rétro réfléchissant. Ce conseil est particulièrement recommandé si votre enfant doit rentrer de l'école seul, et/ou à pied.

Concours des maisons fleuries

Encore une saison estivale bien compliquée. Un temps plutôt maussade en juillet, un mois d'août qui ressemblait un peu plus à l'été et enfin un mois de septembre surprenant avec des journées caniculaires. La commune n'a pas été concernée par des arrêts sécheresse, néanmoins il fallait rester vigilant concernant l'usage de l'eau.



Comme toujours vous offrez à votre village de beaux jardins. Cependant, sur la commune il y a beaucoup de jardins qui ne sont pas visibles de la rue, n'hésitez pas à ouvrir votre porte !

Mercredi 27 septembre, les diplômés ont été remis aux lauréats :

Prix spécial du Jury : M. Didier Hémerly

1^{er} prix : Mme Dary Perrot

2^{ème} prix : M. Aurélien Gigou

3^{ème} prix : M. Pascal Polak

viennent ensuite par ordre alphabétique :

M. Brault et Mme Creich, M. Claude Brunet, M. Carlier, M. et Mme Guy Cazin, M. et Mme Jean Descombes, M. et Mme Vincent Ferquel, M. Fecelle et Mme Van Wontergen, M. Lemaire, M. et Mme Pollet, M. et Mme Yvon.

Cheverny, un village connecté à la nature

Au cœur des plus beaux châteaux de la Loire, notre village est aussi connecté à la nature.

Que vous soyez passionné d'ornithologie, amateur de randonnées en pleine nature ou simplement en quête de tranquillité, notre village offre un cadre unique pour explorer et apprécier la richesse de la biodiversité locale.

Il y a trois ans, nous avons souhaité partager notre engagement avec vous et protéger un espace de biodiversité unique, le lavoir. Nous avons signé une convention refuge avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

Une convention refuge c'est à la fois préserver et partager.

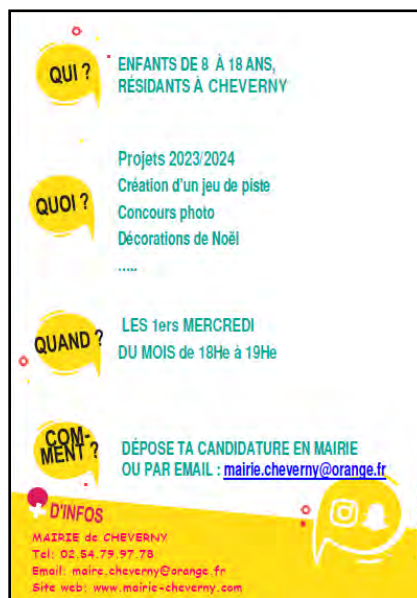
- Préserver car cette zone est un vrai refuge pour la biodiversité grâce à son environnement sain et naturel favorisant l'habitat des oiseaux et des insectes. 43 % de la population des oiseaux a disparu en France depuis 40 ans. Nous devons agir ensemble.

- Partager : comprendre la nature, la découvrir, la regarder... c'est indispensable pour la préserver. En partenariat avec la LPO de nombreuses journées d'animation et de découverte ont été organisées en partenariat aussi avec le conseil des jeunes et de sages. De belles randonnées d'observation ont permis de découvrir la richesse de notre patrimoine, et de nombreux nichoirs ont été posés.

Aujourd'hui nous renouvelons cette belle coopération avec la LPO pour 3 ans afin de continuer à agir ensemble pour défendre notre biodiversité.

De nouvelles animations vous seront proposées durant ces 3 années, et le poumon vert de notre futur écoquartier sera aussi classé refuge.

Renouvellement du conseil des jeunes



Club des seniors

Vous souhaitez participer à des activités, des sorties en tout convivialité ?

Venez rejoindre le club des seniors de Cheverny !

Vous y trouverez une ambiance conviviale et un accueil chaleureux.

Il vous sera proposé des sorties touristiques, journées festives et des après-midi de détente.

Rendez-vous également tous les mercredis après-midi (de 14 h30 à 17 h), dans la salle des seniors située à côté de la salle des fêtes, pour participer à différents jeux de société (belote, scrabble, tarot rumericub), et ce tout au long de l'année.

Une collation vous sera offerte tous les mercredis et nous fêtons également les anniversaires

Pour tout renseignement complémentaire contactez :

Mme Marinette Rilly : 06 08 57 63 46

M. Jean-Claude Chadenas : 06 81 30 19 30



Bienvenue aux nouveaux habitants

Mme Le Maire et les élus du conseil municipal ont reçu les nouveaux habitants arrivés en 2022 et 2023 dans la salle du conseil municipal le vendredi 22 septembre 2023. Mme Lionella Gallard a présenté la commune, très impliquée dans l'environnement, la biodiversité et la qualité de la vie du village qui compte 956 habitants, 2 châteaux et plus de 450 000 visiteurs.

Les habitants se sont ensuite présentés et nous avons pu faire plus ample connaissance autour d'un verre de l'amitié.



Quelques dates à retenir...

Jusqu'au 22 octobre

Le Conseil Départemental vous invite au château

Pour cette nouvelle édition "une journée aux châteaux pour les Loir-et-Chériens", le département du Loir-et-Cher propose à ses habitants de visiter les châteaux d'Amboise, de Fougères sur Bièvre et Châteaudun.

Entrée gratuite à tous les habitants dans la limite des places disponibles et sur inscription préalable.

Le billet d'accès sont à réserver impérativement en ligne :

www.departement41.fr

Vendredi 13 octobre

Soirée ados (de 10 à 15 ans)

salle des fêtes de Cour-Cheverny, à partir de 19h.
organisée par l'ESCCC basket et animée par DJ.

Entrée avec une boisson 8€

Samedi 14 octobre

Le Jour de la Nuit 2022 - 15^{ème} édition Rallumons les étoiles !

Opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne, et du ciel étoilé. La commune participe à l'évènement par l'extinction de l'éclairage public.

Dimanche 15 octobre

Super loto organisé par l'ESCCC basket animé par Alain Animation à la salle des fêtes de Cour Cheverny.

4200 € de bons d'achat. Ouverture des portes à 12 h30.

Du 20 octobre au 20 novembre

Magie de l'Automne au Château de Cheverny,

de 10h à 17h. Pas de réservation.
Tarif : visite libre du château et des jardins : 14 € par adulte – tarif réduit : 10 €.

Mercredi 8 novembre

Réunion d'information AZALYS :

Atelier mobilités douces, de 14h 30 à 17h, salle des fêtes de Cheverny.

Samedi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice (guerre 1914-18)

à 11h 15 au monument aux morts de Cheverny.

Jeudi 16 novembre

Réunion publique de bilan à mi-mandat.

Salle des fêtes de Cheverny - 19h

Samedi 25 novembre (sous réserve)

Concours de Belote, organisé par le Club des seniors, ouverture des portes à 14h - salle des fêtes de Cheverny. Inscription sur place. Participation 10€. Buvette et pâtisserie sur place. Une fleur sera offerte à la première femme...

Samedi 25 novembre

Représentation théâtrale grand public, intitulée « Au commencement, le vert était dans la pomme », au portant sur des thématiques d'écologie.

Organisée par le Secteur Paroissial de Contres, missionné par le collectif « Terres d'Espérance / Eglise en Loir-et-Cher ».

Domaine de la Porte Dorée. Tarif 10€
Réservation souhaitée.

Samedi 25 novembre

Préparation des décorations de Noël

Venez aider le conseil des jeunes à fabriquer les décorations de Noël - Salle du conseil de 9h 30 à 12 h

Du 1^{er} décembre 2023 au 16 janvier 2024

Noël magique au château de Cheverny

Jeu de piste de Noël dans le château pour les 7-14 ans

Tarifs habituels, pas de réservation.

Dimanche 2 décembre

Concert de la Sainte Cécile,

organisé par La Lyre, à 18 h à la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Entrée gratuite.

Mardi 5 décembre

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisé par l'Union Nationale des Combattants de l'Afrique du Nord au monument aux morts de Cheverny à 11 h.

Samedi 9 décembre

Mise en place des décorations de Noël

Le conseil des jeunes, avec votre aide posera les décorations de Noël - Salle du conseil de 9h 30 à 12 h.

Samedi 9 décembre :

Concours de belote, organisé par l'Amicale des Loisirs, à 13h30 salle des fêtes de Cheverny.

Un lot sera attribué à chaque participant. Entrée libre sans inscription au préalable. Buvette et snack sur place.

Dimanche 16 décembre

Concert de Noël de La Notina à 20h en l'Eglise de Cheverny.

Entrée libre.

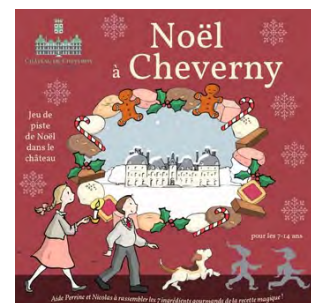
Cathy COUSIN, pianiste, et François GOIC, violoniste interviendront en alternance avec la chorale.

A l'issue de ce concert, La Notina offrira au public, sous le caquettoire, un vin chaud accompagné de brioche.

Samedi 13 janvier 2023

Vœux du maire à 18 h

Domaine de la Porte Dorée, route de Fougères



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard
Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Carine, L. Charrier
Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne
ISSN 2496-6533